



GRANDS ENJEUX
**DES INÉGALITÉS
INSOUTENABLES**

PAGES 6-7



MENSUEL GRATUIT 15 000 EXEMPLAIRES
JUN 2015 VOLUME 31 NUMÉRO 5
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX À TROIS-RIVIÈRES : DEUX POINTS DE VUE



PAGE 3

DOSSIER SPÉCIAL

EFFRITEMENT DE
LA DÉMOCRATIE ET
DÉSINFORMATION

PAGES 8 À 10

PYRRHOTITE

UNE ABSENCE
RÉVÉLATRICE

PAGE 2





PYRRHOTITE

Une absence révélatrice

Il y a des moments dans la vie qui agissent comme des révélateurs. Pour mémoire, rappelons qu'avant l'arrivée de l'ère numérique, l'obtention d'une photo passait par un certain nombre d'étapes. L'une d'elles consistait à plonger le papier dans un bassin contenant une solution chimique permettant de rendre visible l'image préalablement exposée à l'éclairage du négatif. Cette solution était désignée par le vocable « révélateur ». L'instant précis où apparaissait la photo argentique dans la lumière inactinique de la chambre noire était proprement magique. La photo se montrait dans son ultime évidence. Pas de faux-semblant : ratée ou réussie; quelconque ou géniale !

RÉAL BOISVERT

Il en va de même avec la pyrrhotite. Cette problématique à elle seule est parfaitement révélatrice de l'esprit qui anime le parti conservateur fédéral. Voilà un parti sans compassion, insensible et résolument tourné vers le contentement de sa frange extrême, un groupuscule ayant pour tout credo la débrouillardise personnelle côté pile et, côté face, totalement réfractaire aux mesures d'entraide et de solidarité sociale.

Il faut entendre sur toutes les tribunes les émissaires francophones du parti répétant à tout venant que le dossier de

la pyrrhotite est de compétence provinciale. Comme si la détresse humaine relevait d'un palier de gouvernement en particulier. La détresse humaine n'est pas une affaire de domaine de compétence. Elle concerne toute la société. Elle interpelle chacun d'entre nous. Elle nous interdit d'ignorer que les propriétaires de maisons attaquées par la pyrrhotite sont au désespoir. La cause est entendue : les individus prisonniers d'une maison dont les fondations ne tiennent plus le coup passent par toute la gamme des épreuves. Cela va de la stupeur aux problèmes de santé les

plus graves en passant par la fatigue, l'épuisement, les relations humaines tendues, l'humeur dépressive, les séparations et les idéations suicidaires. Que faut-il de plus ?

La ville de Trois-Rivières, le gouvernement du Québec, la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite, des familles entières, des centaines de bénévoles, des milliers de gens font ce qu'ils peuvent. Tout ce monde met la main à la pâte comme ce fut le cas lors de la crise du verglas ou à l'occasion de la tragédie

pas en matière de justice (nomination des juges des cours supérieures), d'économie (volonté de contourner l'expertise de l'Autorité des marchés financiers), de santé (accès aux services de santé en anglais), d'éducation (chaires de recherche du Canada ici et là) et d'affaires municipales (réfections des infrastructures), etc.

Le comble de l'ironie c'est que le gouvernement fédéral perçoit des milliers de dollars en taxes et en impôts liés aux travaux de réfection des maisons

La détresse humaine n'est pas une affaire de domaine de compétence. Elle concerne toute la société. Elle interpelle chacun d'entre nous.

de Lac Mégantic. Le parti conservateur? Néant. Compétence provinciale oblige... Et pourtant, ce gouvernement ne se gêne pas pour bousculer le champ de compétence des provinces quand ça fait son affaire. Les cas ne manquent

aux prises avec la pyrrhotite. Pendant que le béton s'effrite, il s'emplit les poches et son cœur se durcit de jour en jour. Voilà un cliché dont il faudra expressément se souvenir le 19 octobre prochain...

SOMMAIRE

CONTROVERSE :
CONSEILLERS MUNICIPAUX
PAGE 3

HISTOIRE
PAGE 4

ÉCONOMIE
PAGE 5

SOCIÉTÉ
PAGE 5

GRANDS ENJEUX :
INÉGALITÉ
PAGES 6-7

DOSSIER
DÉMOCRATIE ET MÉDIAS
PAGES 8-10

PAGE JEUNESSE
PAGE 11



lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazetteauricie.com

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

Directeur désigné : Jean-Claude Landry
Coordonnatrice : Mariannick Mercure
Conception graphique
et infographie : Martin Rinfret



« COMMENT DEVENIR UN JARDINIER PARESSEUX? »
Conférence de Larry Hodgson

+ « L'agriculture urbaine »
Conférence des « Incroyables Comestibles 3R »
+ Kiosques extérieurs

Dimanche 31 mai 2015, 13 h

Sous-sol de la Cathédrale de Trois-Rivières

INFO : info@gazetteauricie.com - 819-699-3385

Une initiative de la Gazette de la Mauricie,
soutenue par la Caisse d'économie solidaire Desjardins



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

lagazette
DE LA MAURICIE

Réduction du nombre de conseillers municipaux à Trois-Rivières

DEUX POINTS DE VUE

Le projet de redécoupage de la carte électorale de Trois-Rivières a récemment refait surface, si bien qu'un vote à majorité simple sur la question sera vraisemblablement appelé le 15 juin prochain. Le conseiller et maire suppléant René Goyette, qui pilote le dossier, a récemment rencontré les conseillers individuellement pour leur présenter le projet. Le scénario le plus probable semble être la suppression des districts de Laviolette, de Sainte-Marguerite et de la Madeleine. En effet, la conjoncture semble propice à l'acceptation du projet : les conseillers de ces districts, Guy Daigle, Pierre A. Dupont et René Goyette, n'ont pas l'intention d'être à nouveau candidats. Les électeurs de leurs districts respectifs seraient alors intégrés dans les districts avoisinants. Si le projet de passer de 16 à 13 conseillers est adopté, celui-ci devra ensuite être entériné par Québec, la loi prévoyant un minimum de 14 conseillers pour les villes de plus de 100 000 habitants. L'argument principal en faveur de cette réforme semble être d'ordre économique, l'opération permettant des économies pouvant aller de 75 000 \$ à 150 000 \$ selon les différents scénarios budgétaires. Une somme qui apparaît marginale pour certains en raison du budget annuel global de la ville qui excède les 200 millions \$. Certains s'interrogent également quant aux motifs réels d'une telle réforme, soulevant que derrière l'argument d'ordre économique, se profile la volonté de réduire les probabilités de voir se constituer une nouvelle opposition au sein du conseil. Ce mois-ci, La Gazette de la Mauricie a rencontré deux conseillers municipaux aux points de vue opposés sur le sujet, René Goyette, conseiller du district de la Madeleine, et Pierre-Luc Fortin, conseiller du district des Estacades.

MARIANNICK MERCURE

ÉCONOMIES POUR LA VILLE

« Le projet s'insère dans un contexte de réingénierie à l'Hôtel de Ville qui permettra de dégager des économies de 3,5 millions \$. Concernant le redécoupage de la carte, on parle d'économies de 142 000 \$. Ce calcul ne tient pas compte d'une hausse de salaire pour les conseillers restants, puisque celle-ci n'est qu'hypothétique pour l'instant. »



RENÉ GOYETTE

STATUT D'EMPLOI ET REPRÉSENTATIVITÉ

« On ne veut pas que le poste de conseiller devienne un emploi à temps plein. On a actuellement une bonne représentativité au conseil de ville, avec des gens qui proviennent de diverses sphères d'activité, et je suis persuadé que la charge de travail après le redécoupage n'équivaudra pas à un temps plein et que les conseillers n'auront pas à quitter leur emploi principal. »

DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE

« Le ratio élu/population de Trois-Rivières est actuellement moindre que celui d'autres villes comparables comme Longueuil où il est de 1 :15800 par exemple. Il faut aussi se souvenir qu'avant les fusions, il y avait 64 élus! Est-ce que quelque chose a changé quand on est passé à 16? Non. C'est qu'avec l'équipement dont on dispose maintenant, le système informatique et les nouveaux moyens de communication par exemple, les conseillers sont beaucoup plus performants. Et puis, il y a la symétrie des districts dont il faut tenir compte. Avec le redécoupage présenté, les citoyens de Trois-Rivières-Ouest par exemple, qui sont représentés par le même conseiller que ceux du centre-ville, ne le seront plus. En fin de compte, toutes les décisions sont prises au conseil, que ce soit d'investir 100 000 \$ dans la réanimation du centre-ville ou de redécouper la carte électorale, et on va tous voter. C'est ça la démocratie. Dans ce cas-ci, beaucoup plus que la majorité des conseillers semblent d'accord, et on va enfin pouvoir trancher la question. »

ÉCONOMIES POUR LA VILLE

« Vu les économies minimales qui seront dégagées, je suis opposé au projet. Bien sûr, il y aura trois salaires de moins à payer, mais il faut comprendre que des augmentations d'environ 5000 \$ seront accordées aux 13 conseillers restants pour l'augmentation de leur charge de travail, et au final, les économies ne seront que de 75 000 \$. »



PIERRE-LUC FORTIN

STATUT D'EMPLOI ET REPRÉSENTATIVITÉ

« Pour l'instant le statut d'emploi du conseiller est considéré comme un emploi à temps partiel. Personnellement il n'est pas rare que je fasse des semaines de 20 heures, par exemple, en plus de mon autre emploi. Plus on coupe des postes, et plus la charge de travail des conseillers en poste va s'alourdir et se rapprocher du temps complet. Ce sera alors de plus en plus difficile de concilier ça avec nos carrières, et nécessairement de recruter des candidats représentatifs des électeurs trifluviens puisque les gens ne voudront pas quitter leur carrière pour un poste moins bien rémunéré et qui n'est assuré que pour quatre ans. Résultat : Il y aurait nécessairement plus de personnes à la retraite, par exemple, et moins de jeunes, eux qui doivent en plus concilier famille et travail et rechercher une certaine stabilité de revenu. »

DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE

« Si on compare le ratio élu/population de villes de tailles semblables à Trois-Rivières, on arrive autour de 1 :8100. À Trois-Rivières, on est déjà à 1 :8425, donc plus élevé qu'ailleurs. La démocratie c'est fondamental, et si on veut se serrer la ceinture, je ne crois pas que ce soit la bonne place où couper. Par exemple, j'ai décidé de m'impliquer dans le comité des « nuits polaires », un événement financé à 100 % par la ville, contrairement aux autres événements du genre qui vont généralement chercher des commandites. Et bien on a réussi à y sauver 150 000 \$ sans remettre en question la tenue de l'événement. C'est définitivement ce genre d'économies qu'il faut viser selon moi. »

30 ans de présence active

SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS UQTR

Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca - www.SCFP2661.Org
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
(819) 376-5044



Marché aux denrées

DENIS HÉBERT

Après avoir été le centre de la vie publique trifluvienne pendant des années, le marché aux denrées, situé depuis 1824 sur la rue des Forges à l'angle de l'actuelle rue Badeaux, est démoli en 1963 pour faire place au magasin Pollack (actuel édifice « Place La Mauricie »). Le marché public trifluvien est alors déménagé sur la rue Saint-Philippe, entre les rues Saint-Roch et Saint-Georges. En 1984, pas moins de 48 marchands y sont établis et l'Association des marchands du marché aux denrées offre à la Ville de l'acheter pour la somme de 1 \$, mais le Conseil de Ville refuse.

Quelques années plus tard, le terrain du marché est acquis par la firme Pomerleau, qui y construit le complexe formé du centre des congrès, de l'hôtel Delta et de la résidence La Sittelle. Un certain nombre de marchands de viandes, fruits et légumes trouvent place au rez-de-chaussée de cette Cité Champlain durant un temps, alors que d'autres s'installent ailleurs, comme au marché Godfroy à Bécancour. Ce dernier avatar du marché aux denrées est aujourd'hui complètement disparu et, depuis 1990, toutes les tentatives de ramener les producteurs au centre-ville ont malheureusement été infructueuses.



Le troisième marché aux denrées, Trois-Rivières. Vers 1925. Centre inter-universitaire d'études québécoises, Collection René-Hardy, Fonds Trois-Rivières, Série Ursule Verrette.



CONCOURS



GAGNEZ

une **nuitée**, un **repas** et un accès aux **bains détente** et **santé** pour deux à l'auberge du **Lac-à-l'Eau-Claire**



Pour participer au concours, rendez vous du 11 mai au 8 juin sur : lappui.org/mauricie



L'APPU

POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
MAURICIE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2015

Journal communautaire autonome, La Gazette de la Mauricie est le résultat du travail d'une équipe de collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui s'efforcent de vous apporter une information différente axée sur la promotion du bien commun.

Vous pouvez participer aux efforts de l'équipe en participant à la campagne annuelle de financement du journal.

Aidez-nous à mieux vous informer... Merci.

Nom : _____

Adresse : _____

Montant : 10\$ 20\$ 30\$ 50\$ 100\$ autre _____ \$

Paiement à l'ordre de :
La Gazette de la Mauricie, 942 Sainte-Geneviève,
Trois-Rivières QC G9A 3X6

lagazette

de la Mauricie

Est-ce la fin de la démocratie?

DÉMON-CRATIE.

Dans l'Antiquité, la démocratie se rapportait à un régime politique dans lequel les citoyens exerçaient la souveraineté, prenaient les décisions et disposaient du pouvoir. Bien que cette forme de démocratie dite « directe » constitue aujourd'hui un idéal politique, elle se manifeste encore dans les assemblées d'associations syndicales ou étudiantes lors d'importantes prises de position. Les membres présentent leurs propositions, l'assemblée générale débat et vote. Comme la majorité l'emporte, la démocratie s'exprime.

Dans l'arène politique, la démocratie dite « parlementaire » s'exprime autrement. Le pouvoir est passé des citoyens à leurs représentants élus. Cela se traduit par une perte du pouvoir d'influence du peuple dans les décisions gouvernementales. Ceci fait dire à certains de ces représentants: « Nous avons été élus pour prendre des décisions. C'est exactement ce que nous faisons ». Mais c'est faux, c'est une erreur ou un raccourci logique, ils sont élus pour nous représenter, et non pour prendre les décisions à notre place.

LE CANADA LAISSÉ DANS LE DEUIL...

Depuis qu'il est majoritaire, le gouvernement Harper nie la démocratie à répétition. Ce gouvernement a utilisé le bâillon à plus de 90 reprises afin de restreindre le temps d'intervention parlementaire, empêchant ainsi les partis de l'opposition d'exprimer des points de vue différents. Les conservateurs ont également nié le droit à la libre négociation d'une entreprise privée, Air Canada, par l'adoption d'une loi spéciale. Ce n'est pas rien! En avril 2012, ce même gouvernement avait l'intention de revoir la loi constitutive de l'organisme canadien « Droits et démocratie » créé en 1988 par le Parlement canadien. Rappelons ici que cet

organisme a pour mission d'encourager et d'appuyer les valeurs universelles des droits humains et de promouvoir les institutions et pratiques démocratiques partout dans le monde. Curieux? Non. Problématique? Oui!

ET LA DÉMOCRATIE PROVINCIALE?

Le gouvernement libéral provincial fait également piètre figure sur le plan démocratique. En 2005, sous l'ère Charest alors qu'il n'y avait ni crise financière ni récession, le gouvernement décrétrait les conditions de travail de la fonction publique québécoise, plutôt que de les négocier. Ajoutant l'insulte à l'injure, il promulguait une loi qui retira le droit de grève aux syndicats, droit reconnu dans une autre loi. Même attitude intransigeante durant le conflit entourant la hausse des droits de scolarité et encore aujourd'hui de la part de Philippe Couillard. Il faut comprendre que ce qu'ils nomment de la fermeté est en fait un refus d'écouter la voix de la population. Pis encore, l'utilisation de la police comme force de répression contre les citoyens a de quoi faire frissonner. Lorsqu'un gouvernement met de l'avant des lois iniques sans consultation et s'efforce de faire taire toute opposition, on peut parler d'une attitude dictatoriale et c'est exactement ça qui est précurseur de tensions sociales et de rapports conflictuels.

Si le gouvernement veut changer les fondements mêmes de la société québécoise, il devrait avoir la civilité de poser d'abord la question. Pourquoi pas un référendum? Ça, ça serait démocratique.



Paul Lavergne, président

Espace retenu par le Conseil Central du coeur du Québec-CSN



L'austérité fédérale fera mal au Québec

Après avoir réduit l'impôt des grandes entreprises au plus bas niveau parmi les pays du G7, les conservateurs confirment dans leur dernier budget l'incessante purge de la colonne des revenus et l'intensification de l'austérité entamée en 2011. Ce qui aura pour effet d'amputer les transferts en santé et en éducation aux provinces, ainsi que les transferts aux particuliers, dont l'assurance-emploi, et les services à la population.

ALAIN DUMAS ÉCONOMISTE

gazette.economie@gmail.com

L'AMPUTATION BUDGÉTAIRE

Les conservateurs n'y vont pas de main morte. Ils prévoient amputer les dépenses de programmes de 14 milliards \$ par année d'ici 2019. En plus de procéder à ces coupes, les conservateurs sont devenus les champions de l'inutilisation des fonds alloués à divers programmes, à hauteur de 10 milliards \$ par année depuis 2011. Par exemple, en 2013-2014, malgré des besoins criants, ces fonds ont été de 100 millions \$ à Environnement Canada et de 208 millions \$ à Emploi et développement social.

Ces coupes budgétaires visent à réduire encore plus les impôts des entreprises et des plus riches. Pour le député de Beauce, Maxime Bernier, il faut « redonner l'argent » aux plus riches qui « créent de la richesse ». Cette hypothèse qu'on répète depuis

125 ans n'a jamais été vérifiée. Au contraire, les baisses d'impôts consenties aux entreprises et aux plus riches ont contribué à augmenter la richesse de ces derniers plutôt qu'à relancer l'investissement réel des entreprises. De « l'argent mort », comme disait l'ancien directeur de la Banque du Canada Mark Carney.

En plus d'avoir accordé des baisses d'impôt aux entreprises qui privent le fédéral de 13 milliards \$ par année, le gouvernement Harper dilapide encore plus sa marge de manœuvre dans son dernier budget. Le fractionnement du revenu des familles aisées et la hausse du plafond du CÉLI (compte d'épargne libre d'impôt) à 10000 \$ par année priveront le fédéral d'un autre 4 milliards \$ cette année. Et si Québec décidait d'imiter le fédéral avec le CÉLI, cela le



Stephen Harper et son ministre des Finances, Joe Oliver, présentaient en avril dernier le budget fédéral. L'objectif est clair : réduire la taille de l'État au profit du marché.

priverait de quelques centaines de millions \$ de revenus dans la première année.

DE L'AUSTÉRITÉ FÉDÉRALE À L'AUSTÉRITÉ QUÉBÉCOISE

En amputant toujours plus ses revenus fiscaux, le fédéral diminue aussi toujours plus ses transferts aux provinces. La part du fédéral dans les dépenses de santé des provinces passera de 22 % en 2015 à 17 % en 2025, faisant perdre 10 milliards \$ au Québec au cours des 10 prochaines années. Le

plafonnement de la hausse des transferts en éducation entraîne pour sa part une coupure qui équivaut au déficit cumulé des universités québécoises, soit 2,9 milliards \$.

Que ce soit à Ottawa ou à Québec, on assiste à la même obsession : réduire les services publics sous le prétexte d'assainir les finances publiques. Comme on peut le constater, les mesures d'austérité prises par Ottawa et Québec ne visent qu'à réduire toujours plus les

impôts des entreprises et des mieux nantis.

Pourtant, l'argent investi dans les programmes publics est beaucoup plus profitable que les baisses d'impôt. Selon le ministère des Finances du Canada, un milliard \$ en baisse d'impôt des entreprises a un impact de 300 millions \$ sur l'économie, alors qu'un milliard \$ en investissement public génère des retombées de 1,5 milliard \$, soit 5 fois plus.



Le nouvel État providence

De l'État providence au service des citoyens, nous sommes passés à l'État providence au service de l'entreprise privée.

JEAN-YVES PROULX

La grande entreprise est apatride, elle joue les travailleurs du monde entier les uns contre les autres, sans égard ni à leur santé ni à leur environnement. L'État, censé promouvoir les in-

avec les États-paradis-fiscaux pour permettre aux entreprises délinquantes d'éviter d'avoir à verser leur juste contribution au trésor public. Bien que ces entreprises profitent d'infras-

Le malade est devenu client, la maladie, source de profits. L'éducation ? Même sort : un bien de consommation, générateur de profits.

térêts de ses citoyens, est maintenant en concurrence avec les autres États de la planète pour offrir aux multinationales les meilleures situations d'affaires possibles.

tructures coûteuses et d'une main-d'œuvre instruite et en santé, le gros de la facture est refilé aux citoyens. Cela s'appelle de la souplesse, du dégraissage, de la réingénierie.

Il élimine les normes en matière de protection de l'environnement ou de sécurité au travail, diminue les impôts des entreprises, supprime les taxes sur le capital, signe des « accords préventifs de double imposition »

Toujours pour plaire à la grande entreprise, l'État gruge la liberté d'association des travailleurs, réduit leurs fonds de pension et limite l'accès à l'assurance emploi : les travailleurs doivent accepter de

travailler plus pour moins. La sécurité d'emploi ? Elle « encourage l'incompétence ! » nous répète-t-on tout en encensant la sagacité des investisseurs qui recherchent la sécurité. Parallèlement, la valeur des actions grimpe en bourse, actionnaires et spéculateurs s'enrichissent. Et l'État continue de s'appauvrir ! Et on utilisera ce constat comme preuve de l'inefficacité du public et de l'efficacité du privé.

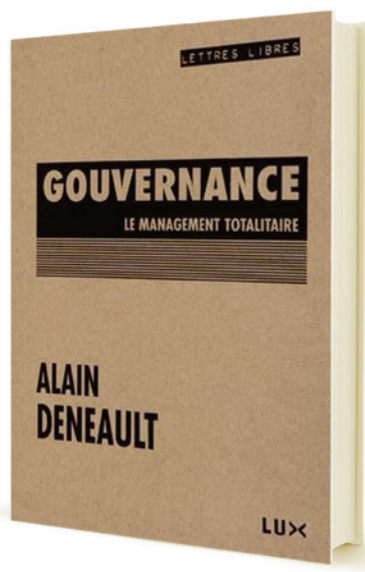
Sous prétexte de vouloir créer de l'emploi, on a atteint discrètement un deuxième objectif : l'État n'a plus les moyens de financer ses infrastructures, son système de santé, son système d'éducation... L'État en est rendu à transformer ses citoyens en consommateurs de soins de santé privés. Le malade est devenu client, la maladie, source de profits. L'éducation ? Même sort : un bien de consommation, générateur de profits.

Voici ce qu'écrivait Alain Deneault dans son plus récent livre intitulé « Gouvernance, le management totalitaire » : « Dans les années 1980, les technocrates de Margaret Thatcher ont habillé du joli nom de

“gouvernance” le projet d'adapter l'État aux intérêts et à la culture de l'entreprise privée. Ce coup d'État conceptuel va travestir avec succès la sauvagerie néolibérale en modèle de “saine gestion”. »

Dans un tel contexte, comment peut-on espérer que l'État puisse un jour atteindre l'équilibre budgétaire ?

On nous dit vivre en démocratie. Comment les citoyens ont-ils pu cautionner l'augmentation fulgurante des revenus d'un petit nombre d'individus et l'appauvrissement tout aussi spectaculaire de la majorité de la population planétaire ?



« Dans les années 1980, les technocrates de Margaret Thatcher ont habillé du joli nom de “gouvernance” le projet d'adapter l'État aux intérêts et à la culture de l'entreprise privée. Ce coup d'État conceptuel va travestir avec succès la sauvagerie néolibérale en modèle de “saine gestion”. »

- Alain Deneault

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société



AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension,
c'est contagieux !



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org



COLLABORATION

Desjardins
Caisse d'économie solidaire

lagazette

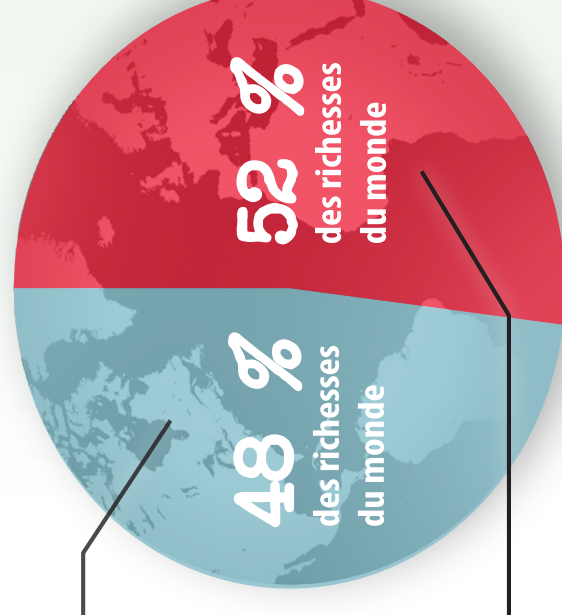
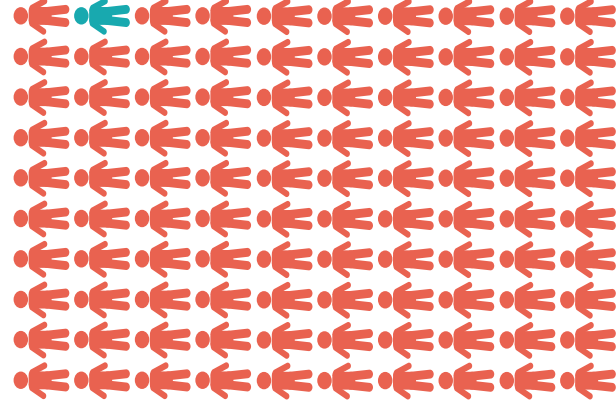
Des inégalités insoutenables

Quand des institutions comme l'ONU, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale ou l'OCDE en viennent à affirmer eux aussi que le niveau des inégalités dans le monde atteint un seuil si critique qu'il en est dangereux et devient nuisible pour l'économie, c'est probablement parce qu'il est grand temps d'agir... Malgré les promesses de mieux redistribuer les nouvelles richesses créées, les 1 % de plus riches de la planète accaparent toujours la plus grande part de ces richesses, en prétextant qu'elles finiront bien par « ruisseler » vers les classes moyennes et les plus pauvres. Mais depuis 30 ans, les revenus des 1 % de plus riches montent en flèche et ceux des 99 % autres stagnent ou décroissent. Aujourd'hui, ces 73 millions de privilégiés (1 % des 7,3 milliards d'humains) accaparent à eux seuls près de la moitié de toutes les richesses du monde.

Les solutions vont toutes dans le sens d'un partage plus équitable des richesses

Les inégalités engendrent pourtant des coûts très importants et sont contre-productives : diminution de la croissance économique, recrudescence de la délinquance, augmentation des coûts de santé, décès prématurés, instabilité sociale, politique et économique, pour ne nommer que les effets les plus pervers. Les solutions existent pourtant et plusieurs d'entre elles ont même été appliquées avec succès dans le passé. Elles vont toutes dans le sens d'un partage plus équitable de la richesse. Alors que 2 milliards d'humains doivent « survivre » avec moins de 2 \$ par jour, que 50 000 personnes meurent quotidiennement de causes liées à la pauvreté, que 900 000 Canadiens ont recours aux banques alimentaires pour se nourrir, est-il justifié et moral que de grandes entreprises et de riches individus continuent d'utiliser les paradis fiscaux et des lois « faites sur mesure » pour continuer à s'enrichir au détriment de 99 % de la population ?

1 % contre 99 %



Les 1 % de gens les plus riches de la planète, soit environ 73 millions de personnes, accaparent près de la moitié (48 %) des richesses du monde.

Ce club de privilégiés compte entre autres 1645 milliardaires. Les 80 plus riches d'entre eux possèdent ensemble environ 1 900 milliards \$.

Les 99 % restants, soit environ 7,2 milliards de personnes, se partagent l'autre moitié (52 %) des richesses du monde.

Environ 5,4 milliards de ces personnes (80 % de la population mondiale) doivent se contenter de seulement 5,5 % des richesses du monde.

Et l'écart s'accroît !

En 2016, la richesse détenue par le 1 % de plus riches du monde dépassera 50 % du total. Ce qui veut dire que la part des 99 % restants diminue d'autant. En 2010, il fallait combiner les richesses des 388 personnes les plus riches du monde pour égaler les avoirs détenus par les 3,5 milliards d'humains les plus pauvres. En 2014, il ne fallait plus combiner que les richesses des 80 milliardaires les plus riches du monde pour y arriver.

(Source : Oxfam International et Crédit Suisse)

Des solutions à la tonne bien sûr! ...bénéfiques pour 99 % de la population

Lutter contre les paradis fiscaux

Alors que la majorité des gens paient de bonne foi des impôts, de grandes compagnies multinationales et de riches individus « cachent » entre 21 000 et 32 000 \$ milliards de dollars (à l'échelle mondiale) dans des paradis fiscaux pour éviter de payer leur juste part des services publics. Selon la fiscaliste Brigitte Alepin, le Québec se prive chaque année d'environ 4,3 milliards \$ en revenus d'impôts à cause de ces pratiques immorales qui nuisent à toute la société.



Mettre fin au déséquilibre fiscal avec les plus riches

L'impôt progressif a toujours été le moyen par excellence pour redistribuer la richesse et diminuer les inégalités. Mais saviez-vous que l'impôt des personnes les plus riches n'a cessé de baisser depuis environ 3 décennies. En contrepartie, les taxes à la consommation et les tarifs (électricité, service de garde, permis de conduire, etc.) n'ont cessé d'augmenter pour tout le monde, avec un impact plus grand chez la classe moyenne. En 1988, il y avait 16 paliers d'imposition permettant de moduler l'impôt à payer selon le revenu des gens. Il n'y en a maintenant que 4, ce qui cause un véritable déséquilibre fiscal. En faisant passer de 4 à 11 ces paliers d'imposition, le gouvernement du Québec pourrait baisser les impôts de 94 % des contribuables (ceux et celles gagnant entre 25 000 \$ et 70 000 \$) tout en augmentant ses revenus d'environ 1 milliard \$ par année en augmentant les impôts de ceux et celles qui ont les plus hauts revenus (surtout ceux gagnant 100 000 \$ et plus).

Le Québec pourrait baisser les impôts de 94 % des contribuables.

1 milliard \$ par année en augmentant les impôts de ceux et celles qui ont les plus hauts revenus (surtout ceux gagnant 100 000 \$ et plus).

Abaisser le montant maximal de cotisation à un REER

Le REER (régime enregistré d'épargne retraite) a été mis en place pour inciter les gens à mettre des sous de côté en prévision de la retraite. En cotisant à un REER, le contribuable peut diminuer beaucoup le montant à payer en impôt (environ 40 % du montant cotisé habituellement). La loi de l'impôt permet aujourd'hui de cotiser jusqu'à environ 24 000 \$ en REER et d'économiser environ 9600 \$ en impôt.

Mais seuls les individus gagnant plus de 135 000 \$ par année (4 % des contribuables) peuvent cotiser ce maximum.

Plusieurs considèrent ce plafond exagéré

puisque seuls des gens qui n'auront en principe aucun problème de revenu à la retraite (même sans REER) peuvent cotiser le maximum et réaliser le maximum d'économie d'impôt. Abaisser le plafond de cotisation aux REER à 12 000 \$ ne freinerait en rien la capacité d'épargne de la très grande majorité de la population et permettrait au gouvernement de récupérer environ 300 millions \$ par année.

Le plafond de cotisation au REER à

24 000 \$ est un abri fiscal excessif.

Augmenter les impôts des entreprises

En 1960 le taux d'imposition fédéral des entreprises était de 41 %. En 1988, il était descendu à 28 %. Aujourd'hui, il n'est que de... 15 %. En ajoutant le taux d'imposition provincial de 12 %, les entreprises établies au Québec ne sont donc assujetties qu'à un taux global de 27 %. Ce qui fait du Canada un des pays les plus compétitifs au monde en termes de taux d'imposition des entreprises, bien loin devant les États-Unis (selon la firme KPMG). Rappelons-nous toutefois que plusieurs grandes entre-

Le taux d'imposition des entreprises au fédéral est passé de 41 % en 1960 à 15 % aujourd'hui.

prises profitent de paradis fiscaux et d'autres crédits d'impôt leur permettant de diminuer leur contribution d'impôt. Un article publié sur le site internet de Canoe Argent rapporte qu'entre 2009 et 2012, un échantillon de 99 grandes entreprises canadiennes rentables n'ont payé que 19 % d'impôt en moyenne, et que 14 d'entre elles n'en ont payé aucun... En faisant passer de 12 à 15 % le taux d'impôt provincial des grandes entreprises (excluant les PME), le gouvernement du Québec pourrait récupérer environ 1,2 milliard \$ de plus en revenus chaque année.

Imposer la richesse nette

Thomas Piketty, l'économiste qui a publié en 2013 le best-seller *Le capital* au XXI^e siècle, propose l'instauration d'un impôt sur la richesse nette afin de diminuer les inégalités extrêmes. La richesse nette c'est la valeur de ce qu'on possède, moins ses dettes. Si par exemple, une personne possède des édifices à bureaux valant 100 millions \$, mais a des dettes de 60 millions \$, il a donc une richesse nette de 40 millions \$. Piketty donne l'exemple d'un impôt sur la richesse nette de 0 % pour ceux et celles qui ont une richesse nette de moins de 1,5 million \$ (plus de 99 % des habitants de la planète). Cet impôt pourrait être de 1 % sur une richesse nette comprise entre 1,5 et 5 millions \$, et de 2 % sur une richesse nette de plus de 5 millions \$. Pour la France, cela rapporterait des revenus fiscaux équivalents à 2 % de son PIB (produit intérieur brut). Si on transposait cela au Canada, ce 2 % du PIB rapporterait 35 milliards \$ par année au gouvernement canadien et 6 milliards \$ par année pour le gouvernement du Québec. Mais comme il y a moins de richesses nettes accumulées au Québec et au Canada qu'en France, on pourrait réduire ce pourcentage à 1,5 % sans tromper personne, ce qui donnerait 30 milliards \$ par année au gouvernement canadien et 4,5 milliards \$ par année pour le gouvernement du Québec.



Le chiffre

604 milliards \$

Au lieu de profiter des baisses d'impôt successives des dernières décennies pour créer de l'emploi et stimuler l'économie, les grandes entreprises ont plutôt versé davantage de dividendes à leurs actionnaires et accumulées l'argent économisé dans... leur compte en banque. Ce n'est pas moins de 604 milliards \$ qui dorment aujourd'hui dans ces comptes en banque. Cette « surepargne », a même été qualifiée « d'argent mort » par l'ex-gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney. (Source : www.iris-recherche.qc.ca)

Vous appréciez ce point de vue DIFFÉRENT?

POUR EN SAVOIR PLUS

10 milliards \$ de solutions

Consultez les propositions de solutions fiscales qui permettraient de récupérer 10 milliards \$ par année en gérant plus efficacement les finances publiques. Des solutions qui démontrent que l'austérité est loin d'être nécessaire.

www.nonauxhaussees.org

Le rapport d'OXFAM international – Janvier 2015

Insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout
www.oxfam.qc.ca/node/7779

Vidéo de 3 minutes sur les inégalités dans le monde

Dans YouTube, tapez Inégalités économiques au niveau mondial
Ou tapez l'adresse suivante dans votre moteur de recherche :
<https://www.youtube.com/watch?v=F182nBVomF8>



Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous

Livre de Richard Wilkinson et Kate Pickett
Édition Les petits matins, Octobre 2013, 512 pages.

Institut de recherches et d'informations socio-économiques (IRIS)

www.iris-recherche.qc.ca

Aidez-nous à

CHANGER LE MONDE

Devenez membre!

www.cs3r.org - 819 373-2598

Nos espaces démocratiques se ratatinent

À Trois-Rivières, nos élus songent à réduire (de 16 à 13) le nombre de conseillers municipaux. En Mauricie, on se mobilise pour éviter que la circonscription de Saint-Maurice ne soit rayée de la carte électorale. Partout au Québec, les conseils des commissaires scolaires vivent leurs derniers moments, le ministre de l'Éducation ayant récemment scellé leur sort. Notre appareil démocratique ratatine. Et cela contribue au désintéressement pour la chose politique.

JEAN-CLAUDE LANDRY

COLLABORATION SPÉCIALE : JEAN-MICHEL LANDRY

Cette cure minceur, nous dit-on, répond à des soucis de « saine gestion » : souci d'efficacité au conseil municipal; équité de représentation électorale dans Saint-Maurice; rigueur budgétaire dans les commissions scolaires. Ces préoccupations ne sont pas sans fondements, mais elles masquent un fait essentiel : affaiblir les leviers démocratiques locaux a pour effet d'accroître la distance qui sépare les citoyens des décideurs. Cette distance réduit notre pouvoir sur les élus. Elle nourrit également un désintéressement généralisé envers les affaires publiques.

Ce désintéressement inquiète pourtant la classe politique, de même que les leaders d'opinion. En témoigne l'apparition de

Affaiblir les leviers démocratiques locaux a pour effet d'accroître la distance qui sépare les citoyens des décideurs.

« clips » publicitaires nous incitant à aller voter. Mais gageons qu'acheter du temps d'antenne ne suffira pas à renverser la vapeur. Car au-delà des encouragements à voter, relancer la participation démocratique exige de revivifier nos lieux de pouvoir locaux.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

L'exemple des commissions scolaires est éloquent : en 1972, le Québec comptait 284 com-

missions scolaires; environ un électeur sur cinq y exerçait alors son droit de vote. Ces 284 lieux de concertation, devenus au fil des fusions et regroupements 84 commissions scolaires peinent aujourd'hui à convaincre un électeur sur 20 d'aller voter. Cette diminution de 70 % du nombre de commissions scolaires s'est donc traduite par une chute de 400 % du taux de participation démocratique.

LE RÉSEAU DE SANTÉ

Un phénomène semblable s'est produit dans le réseau de la santé, où les citoyens étaient appelés à élire des représentants sur les conseils d'administration des différents établissements. Avec les fusions à répétition des établissements

locaux pour en faire ce qui est devenu aujourd'hui un méga établissement régional, la place des citoyens dans les lieux de décision du réseau comme le nombre de participants aux scrutins d'établissement ont fondu comme neige au soleil.

AU NIVEAU MUNICIPAL

Le palier municipal n'a pas échappé à cette tendance. Les fusions municipales, réalisées au nom d'une meilleure effica-



cité de gestion, ont réduit drastiquement le nombre d'élus au sein des conseils municipaux. En Mauricie, les conseils municipaux de Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque ont absorbé 13 autres conseils à la suite des fusions de 2002. Pour la seule ville de Trois-Rivières, on est passé de 64 à 16 élus. La recherche d'efficacité, justifiée ou non, a un prix, celui d'une moins grande proximité entre le citoyen et son représentant élu.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Même l'Assemblée nationale est touchée par le phénomène. En 1980, alors que 122 députés y siégeaient, un élu représentait environ 53 000 citoyens. Aujourd'hui, elle compte 125 députés, mais le ratio citoyens-élu est passé à 66 000. Pas question d'augmenter le nombre de circonscriptions pour maintenir le ratio d'alors. Au contraire, à des fins d'équité, on préfère en

abolir certaines pour en créer d'autres ailleurs dans des zones plus peuplées, même si cela se traduit par une perte de représentativité pour les citoyens des circonscriptions moins peuplées.

Au nom de la « bonne gouvernance » les affaires publiques sont gérées par des experts avec, au nom de l'efficacité, le minimum de débats et la plus petite participation possible des citoyens.

Tout semble se mettre en place pour que, au nom de la « bonne gouvernance » les affaires publiques soient gérées par des experts avec, au nom de l'efficacité, le minimum de débats et la plus petite participation possible des citoyens. Tout cela contribue à l'érosion de la confiance des citoyens envers leurs institutions. Alors qu'une adhésion véritable aux institutions démocratiques passe par

la participation politique effective du plus grand nombre.

La démocratie est une construction sans fin. La quête d'une vitalité démocratique retrouvée et d'un intérêt citoyen renouvelé pour « le politique » constitue un

enjeu de société incontournable. Dans un contexte où s'additionnent les décrets d'abolition des instances de pouvoir locales (les CRE, les CLD, les commissions scolaires), il devient impérieux d'amorcer une réflexion collective sur cet enjeu. En commençant peut-être par l'analyse du lien potentiel entre la disparition ou l'effritement graduel des lieux de pouvoir locaux et le désintérêt des citoyens.

Donner à voir ou à réfléchir?

« *L'information est une arme. En démocratie, elle est celle des citoyens* » (Bernard Descôteaux, *Le Devoir*). En effet, pas de participation éclairée des citoyens au débat démocratique sans accès à une information de qualité.

DENIS HÉBERT

Sachant que c'est cette participation qui fonde et légitime la démocratie représentative, on ne saurait trop insister sur l'importance des médias. Moyens d'expression essentiels pour les acteurs démocratiques, ils jouent un grand rôle dans la formation de l'opinion publique. Or, la capacité des médias à bien jouer ce rôle est de plus en plus menacée par trois phénomènes : concentration de la presse, prolifération des relationnistes et opinionite.

Au Québec, le tirage des quotidiens francophones est détenu à 97 % par deux entreprises (on peut deviner la source du financement de M. Martin Cauchon). Une enquête réalisée en 2008 par la Chaire de recherche en éthique du journalisme de l'Université d'Ottawa révèle que les journalistes syndiqués du Québec s'inquiètent des impacts de cette concentration de la propriété de la presse sur la diversité et l'intégrité de l'information. Selon eux, le sensationnalisme

et l'information spectacle menacent de plus en plus le droit du public à une information de qualité. Pour Anne-Marie Gingras, professeure au Département de science politique de l'Université Laval, les médias des entreprises privées font tous plus ou moins directement la promotion des valeurs suivantes : individualisme, respect de l'ordre établi, charité, méfiance envers les organisations de travailleurs, confiance envers le capitalisme et le libre-échange. Dans cette partie de l'espace public sous leur égide, la consommation et l'amusement sont hypervalorisés et l'éventail idéologique va du centre à la droite. Retour sur l'investissement et qualité de l'information ne font en effet pas bon ménage (le fait divers

fait diversion, mais il fait aussi recette).

Par ailleurs, *Le Devoir* nous apprenait l'an dernier qu'on compte au Québec pas moins de six professionnels des relations publiques par journaliste. Or, cette prolifération des relationnistes s'accompagne d'une confusion entre communication et information qui dénature la notion même d'information. Par définition, le relationniste communique uniquement ce qui va dans le sens des intérêts de son client et pratique à sa discrétion un devoir de réserve sur les sujets délicats. Obsédé de crédibilité plutôt que de vérité, c'est un véritable spécialiste de la désinformation.

Enfin, l'opinionite (Tendance obsessionnelle observée chez cer-

tains individus à vouloir exprimer à tout prix, avec une énergie hors du commun, et publiquement, leurs opinions sur divers sujets passés, présents et à venir) est à l'origine de l'émergence dans les médias d'une tendance lourde à vouloir dire aux gens quoi penser plutôt qu'à alimenter leur réflexion, à substituer les chroniques d'opinion aux articles de fond.

Pour conclure, rappelons avec Anne-Marie Gingras que la liberté de presse « ne prend son véritable sens que dans le contexte d'un espace public permettant aux individus et aux groupes de s'approprier l'information et d'agir pour améliorer leurs conditions de vie » et qu'« une presse libre doit ouvrir la voie à un peuple libre ».

Aiguiser son sens critique

Peut-on faire confiance aux médias pour nous informer objectivement de la réalité? De nos jours, il nous faut être bien outillés pour réussir à lire entre les lignes et à filtrer des informations qui regorgent de sophismes et autres procédés fallacieux destinés à manipuler la pensée. Comment se prémunir contre les techniques de communication utilisées par ceux qui cherchent à influencer la pensée pour arriver à leurs fins? Voici quelques exemples de parades possibles :

VALÉRIE DELAGE

OUVRIR L'OEIL...

ET SE QUESTIONNER!

EXEMPLES DE PROCÉDÉS FALLACIEUX

Débusquer les phénomènes d'accentuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>L'accent est-il placé sur une partie de la nouvelle, un certain angle d'analyse?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mettre l'accent sur les manifestations où des incidents sont signalés en abordant peu ou pas l'objet des revendications</i>
Refuser le paternalisme et l'infantilisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Le gouvernement ou les dirigeants d'entreprise s'affichent-ils en bons pères de famille qui gèrent au mieux les intérêts de la population même si « cela les oblige à faire parfois des choix déchirants »?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Justifier les mesures d'austérité pour rembourser la dette, en laissant entendre que le budget de l'État doit se gérer comme un budget familial</i>
Repérer la recherche d'émotions et de sensationnalisme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>L'information donnée fait-elle appel à la peur, à la colère ou à d'autres émotions qui nous choquent et nous amènent à vouloir adhérer à des mesures qui vont calmer ces émotions?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Adoption récente de la loi antiterroriste C-51 par le gouvernement fédéral après avoir brandi la menace du terrorisme</i>
Analyser les données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Les chiffres présentés sont-ils significatifs? À quoi sont-ils comparés? Comment ont-ils été obtenus? Pourrait-on les interpréter autrement?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Présenter le montant de la dette brute sans tenir compte des montants placés ou immobilisés (« bonne dette ») qui réduiraient la « mauvaise dette » à seulement 37% du total</i>
Regarder la pertinence des sondages	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Les gens sondés ont-ils eu une juste information sur le sujet? Sont-ils représentatifs de l'ensemble de la population (ou seulement de ceux qui sont disposés à répondre sur un sujet donné)? Les questions posées peuvent-elles orienter les réponses?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Campagne à la chefferie du parti Québécois où les journalistes commencent très souvent leur reportage en citant la nette avance de Pierre Karl Péladeau dans les sondages et ne donnent que très peu d'information sur les propositions des candidats. Qui voudrait ensuite parier sur un outsider peu connu?</i>
Bien analyser la crédibilité des experts	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Les experts interrogés sont-ils impartiaux? Représentent-ils tous les aspects d'un sujet? Sont-ils bien des experts dans le domaine analysé?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Reportage sur les enjeux de la foresterie avec un membre d'une association de producteurs forestiers et le PDG d'une usine de pâte et papier</i> • <i>Interroger un policier municipal pour donner son avis sur la loi antiterrorisme</i>
Vérifier la fiabilité des sources	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Les sources citées pour appuyer une information sont-elles biaisées, fiables? Proviennent-elles directement ou indirectement d'une organisation qui a un intérêt à propager cette nouvelle?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Communiqué de presse d'un parti politique, d'une entreprise, d'un regroupement d'organismes</i> • <i>Article de journal ou site Internet cité comme référence valide</i> • <i>Site d'information sur un sujet général commandité par une compagnie (ex. : site d'information sur le diabète commandité par une compagnie pharmaceutique)</i> • <i>Étude scientifique commandée/fournie par une entreprise</i> • <i>Publication scientifique au protocole expérimental contesté</i>

La démocratie canadienne est-elle en dérive?

Certains diraient que poser la question, c'est y répondre. Cependant, le fait que nous soyons plusieurs à nous la poser m'apparaît d'ores et déjà tout aussi significatif que problématique.

Alors, prenons un peu de recul afin d'y voir plus clair et d'éviter d'être emporté par l'émotivité ou par la partisanerie.

S'il n'existe aucune définition qui fasse l'unanimité, l'histoire et l'étymologie nous permettent d'y voir plus clair. Ainsi, ce sont deux mots grecs qui donnent naissance au terme démocratie soit *demokratia* signifiant peuple et *kratos* que l'on traduit par puissance. Il serait tentant de conclure déjà, mais allons plus loin.

Si l'histoire nous enseigne les divergences de vues entre un Rousseau qui ne jure que par la démocratie directe et un Lincoln, largement cité pour sa vision d'un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple; tous opposent la démocratie à la monarchie ou à quelque forme de tyrannie et tous conviennent d'un certain nombre d'éléments permettant une organisation constitutionnelle de la concurrence dans l'exercice du pouvoir.

De plus, la présence d'un État de droit où les libertés d'association, d'expression et de presse s'exercent constitue autant de signes tangibles d'une démocratie en santé.

Alors, qu'en est-il chez nous sous la gouverne de Steven Harper et des conservateurs?

À n'en pas douter, la liberté de presse accuse un net recul avec le contrôle de l'information mise en place par ce gouvernement. Non seulement les points de presse et les questions autorisées sont-ils en diminution constante, mais les problématiques avec la Loi d'accès à l'information sont troublantes.

En regard de la liberté d'expression, nous sommes bien obligés de conclure qu'avec la multiplication des comités siégeant à huis clos et la prolifération des motions d'attribution de temps (bâillons), à l'évidence, la démocratie souffre à tout le moins d'un manque de transparence!

Quant à la liberté d'association et à l'État de droit, qu'il nous suffise de mentionner le tollé de protestations contre le projet de loi antiterroriste C-51, les objections majeures des organisations ouvrières à l'endroit du projet de loi C-377, les risques flagrants d'une utilisation abusive de la Loi sur les crimes haineux contre de nombreuses organisations de la société civile ou l'attente d'une enquête indépendante sur les pratiques de l'Agence du revenu du Canada qui vérifie les livres des organisations caritatives en raison de leurs activités politiques pour bien voir qu'il y a là suffisamment d'éléments pour soulever un doute raisonnable.

Ajoutons à cela un sénat non élu, des projets de loi omnibus incompréhensibles pour le commun des mortels, des agents de la Chambre ou des fonctionnaires à qui le gouvernement rend le travail toujours un peu plus difficile et la réponse à notre question de départ devient de plus en plus limpide.

Heureusement, malgré des modifications discutables et unilatérales à la Loi électorale, la possibilité de s'offrir un véritable changement repose toujours entre les mains des électeurs de ce pays qui pourront très bientôt marquer la fin d'une telle dérive et s'offrir un gouvernement à leur image.

Bâtissons l'avenir ensemble!



Robert Aubin
Député fédéral de Trois-Rivières



Bureau de Trois-Rivières :
214, rue Bonaventure, Trois-Rivières
G9A 2B1 - Tél. : 819 371-5901

Espace retenu par Robert Aubin député fédéral de Trois-Rivières

Courriel : robert.aubin@parl.gc.ca
Site Web : www.robertaubin.npd.ca

Le NPD est résolu à instaurer la représentation proportionnelle mixte!

Depuis plusieurs années, la participation électorale décline au Canada et le cynisme politique est en hausse. Pire encore, les femmes et les groupes marginalisés sont constamment sous-représentés au Parlement. L'une des principales raisons de ces faits troublants pour notre démocratie est notre mode de scrutin.

En effet, le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour comporte plusieurs lacunes qui sont aujourd'hui des causes de l'étiollement de la démocratie canadienne. Comme je l'ai mentionné, l'un des problèmes de notre système, c'est qu'il entraîne une sous-représentation des femmes, des groupes idéologiques et des régions. Pourtant, la société actuelle est bien différente et beaucoup plus hétérogène qu'à l'époque de la fondation du Canada. Le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour crée d'immenses distorsions entre le pourcentage de vote et le nombre de sièges obtenus par un parti. Un bon exemple de ce problème est celui du parti conservateur en 2011. Avec moins de 40% des votes, les conservateurs ont obtenu une majorité parlementaire avec 166 sièges alors que si on se fiait seulement qu'au pourcentage de votes obtenus, ils n'auraient eu que 122 sièges. C'est ce qu'on appelle dans le jargon une « fausse majorité ». Les principaux perdants de cette distorsion sont les plus petits partis comme le Bloc, le Parti Vert et Force et Démocratie. En plus, à la prochaine élection d'octobre 2015, nous passons de 308 députés à 338. Un ajustement nécessaire, mais qui fera malheureusement augmenter cette distorsion!

Faisant face à cette situation, plusieurs pays et territoires du Commonwealth ont réformé leur mode de scrutin uninominal à un tour, dont l'Australie, le pays de Galles, l'Écosse, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande. Malheureusement, le parti Libéral et le parti Conservateur, pour des raisons électoralistes, ont empêché le NPD de faire les modifications nécessaires à notre mode de scrutin pour assurer une meilleure représentativité de l'électorat. En fait, le NPD est le seul parti fédéral qui est depuis longtemps engagé à mettre en place un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle. Cet engagement remonte aux années 1970, alors que notre chef était Ed Broadbent. Thomas Mulcair a été très clair à ce sujet, il est résolu à ce que les élections de 2015 soient les dernières inéquitables. Un gouvernement néo-démocrate instaurera un système de représentation proportionnelle

mixte au cours de son premier mandat au pouvoir. Pourquoi? Parce que de nombreuses études ont établi que la représentation proportionnelle mixte constituerait un modèle idéal, qui permettrait de préserver l'élection directe de représentants locaux par les citoyens, tout en offrant les avantages de la représentation proportionnelle, dont une meilleure représentation des femmes, un taux de participation accru, ainsi qu'une gouvernance plus représentative, collaborative et démocratique à la Chambre des communes.

Comment cela s'opère? Chaque électeur vote deux fois sur son bulletin de vote. Son premier vote sert à élire un député qui le représentera au niveau local (comme sous le système actuel) tandis que le deuxième sert à élire un candidat parmi une liste régionale de candidats présentée par chaque parti. En d'autres mots, le deuxième vote permettra d'équilibrer le nombre de sièges obtenus par un parti avec le pourcentage de votes qu'il a reçus. De cette manière, l'électeur aura davantage de poids sur le paysage de la Chambre des communes.

Cette solution ne réglera certainement pas tous les maux de notre démocratie, mais elle permettra de diminuer le cynisme des électeurs en donnant plus de valeur à leur vote et en s'assurant que leur volonté soit mieux représentée dans les résultats électoraux. En tant qu'élus, nous avons le devoir d'apporter les changements nécessaires afin d'éviter que la démocratie canadienne s'étiolle davantage.



Ruth Ellen Brosseau
Députée fédérale de
Berthier-Maskinongé



Bureau de Louiseville :
343, avenue St-Laurent, Louiseville
J5L 1K2 - Tél. : 819 228-1210
Sans frais : 1 866 311-1210

Espace retenu par Ruth Ellen Brosseau députée fédérale de Berthier-Maskinongé

Courriel : ruthellen.brosseau@parl.gc.ca
Facebook : /RuthEllenBrosseau



Les grèves étudiantes : 45 ans d'histoire

« Rien n'est trop difficile pour la jeunesse », comme le disait Socrate et comme nous le rappelent à intervalles réguliers les jeunes du Québec depuis près de 45 ans.

JIMENA ARAGON

ÉTUDIANTE AU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

Depuis la création des Cégeps et des réseaux universitaires UQ en 1967, le Québec a été le théâtre de près de 10 grèves générales étudiantes, dont certaines ont bien sûr eu beaucoup plus d'impact que d'autres. Lors de la première, déclenchée en octobre 1968, les jeunes revendiquent la gratuité scolaire et l'accessibilité à l'éducation pour tous. Malgré sa courte durée, cette grève leur permet d'obtenir le gel des frais de scolarité et de consolider le mouvement étudiant.

En 1974 et 1978, deux grèves visant entre autres la bonification du programme des prêts et bourses se concluent par l'obtention des gains souhaités par les étudiants.

En 1986, le gouvernement libéral qui menace de dégeler les frais de scolarité est forcé de reculer à la suite d'une grève générale menée par l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du

Québec. Deux autres grèves votées la première en 1988 en vue d'obtenir une bonification du régime d'aide financière et la seconde, en 1990, afin de s'opposer au dégel des frais de scolarité décrété par le gouvernement se révèlent un échec par suite de la faible participation des associations étudiantes. Il faut attendre jusqu'en 1996 pour que la volonté du gouvernement d'augmenter les frais de scolarité de 30 % permette au mouvement étudiant de reprendre de l'ampleur et d'obtenir un gel des frais pour une période de dix ans.

La plupart se rappellent mieux la grève de 2005 visant à amener le gouvernement de Jean Charest à renoncer à sa volonté de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts. Encore une fois, le mouvement étudiant réussit à faire entendre sa voix haut et fort et à maintenir ses droits acquis. C'est en 2012 que le Québec connaît la plus grande

grève étudiante de son histoire : le Printemps érable. L'annonce par le gouvernement libéral de Jean Charest d'une hausse majeure des frais de scolarité provoque alors le déclenchement d'une grève générale illimitée par les étudiants. Des milliers de personnes sortent dans la rue pour manifester leur appui aux étudiants qui démontrent que, contrairement à la croyance générale, ils sont loin d'être dépolitisés et nombrilistes.

Enfin, l'actuelle grève sociale contre les mesures d'austérité, tout en n'ayant pas autant d'impact que celle de 2012, est de nouveau l'occasion pour les étudiants de démontrer leur engagement social et de manifester leur opposition aux décisions prises par le gouvernement en place.

Les 45 dernières années ont donc été marquées par une série de grèves à la faveur desquelles les étudiants ont dé-

fendu leurs intérêts face à un État qui, à chaque fois, tentait de définir seul les contours de leurs conditions de vie. Jamais le gouvernement ne recule devant des pétitions ou des mesures moins radicales. Ça, les étudiants l'ont compris : ce n'est qu'en lançant un vaste mouvement social qu'ils peuvent réussir à se faire entendre. « Rien n'est trop difficile pour la jeunesse », cela fait 45 ans que nous en sommes témoins.



Une du journal «Montréal-Matin» du 27 février 1973
Source: profscontrelahausse.org



Servez-vous, c'est gratuit!

Avez-vous déjà entendu parler des Incroyables comestibles? À Trois-Rivières, le mouvement est né en 2013 à la suite d'une initiative de personnes dynamiques de la région qui voulaient faire de la cité trifluvienne une ville plus verte. Nombre de Trifluviens sont d'avis que notre ville bétonnée et pavée manque de verdure et de nature.

JOËLLE CARLE

Le mouvement des Incroyables comestibles est une initiative citoyenne qui vise à cultiver des jardins potagers partout où c'est possible (et autorisé, idéalement!) : en façade, sur un balcon, dans une cour, en pleine terre ou en bac. Tout se fait en commun : la plantation, l'entretien et la récolte. Une fois à maturité, les légumes, fruits et fines herbes peuvent être récoltés et mangés par tous.

Le nombre de jardins cultivés par les IC de Trois-Rivières est passé de deux en 2013 à douze en 2014 et devrait encore s'accroître cet été, de nouveaux projets déjà en branle venant s'ajouter aux réalisations des responsables des anciens jardins désireux de renouveler l'expérience. En mai 2014, des membres avaient profité de l'absence de fleurs dans les bacs municipaux des rues des Forges et Badeaux pour y planter des plants de fruits, de légumes et de fines herbes. Puisque nous avons procédé sans l'autorisation de la Ville, nous pensions que tout serait arraché

peu de temps après; or, à notre grande surprise, les plants sont restés en terre. Qui plus est, la Ville a décidé en août dernier d'octroyer des espaces aux IC en 2015. Surveillez la rue Badeaux cet été, les Incroyables en verdiront les bacs... en toute légalité!

C'est en 2008 que l'idée du mouvement Incredible Edibles a germé en Angleterre dans la ville de Todmorden. Deux mères ont alors décidé qu'elles ne voulaient plus dépendre de l'épicerie pour offrir à leur famille des aliments frais et sains, et que leur ville comptait assez d'espace pour y cultiver des légumes qui profiteraient à tous. Sept ans plus tard, les résidents ont atteint une autosuffisance alimentaire de 85 % dans un rayon de 100 km. Tout un exploit! Même le commissariat de police et le cimetière ont leur jardin partagé!

Le fait de cultiver des jardins en ville contribue à améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens par l'élimina-



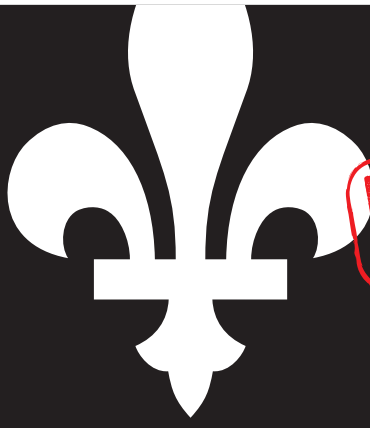
Un membre des incroyables comestibles en train d'expliquer son projet à une passante, rue des Forges

tion d'îlots de chaleur, la réduction du ruissellement des eaux de pluie, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution de l'isolement social et offre de nombreux autres avantages. Tous y sont gagnants.

D'ailleurs, de plus en plus de citoyens veulent intégrer le mouvement et cultiver près de chez eux. Plus de 500 personnes suivent les activités de la communauté IC de Trois-Rivières sur Facebook!

Les Incroyables comestibles, c'est vous, c'est nous! Pour parler de votre projet et obtenir l'aide et les conseils de la communauté, cherchez le groupe « Incroyables comestibles de Trois-Rivières » sur Facebook!





REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ

L'AUSTÉRITÉ DÉTRUIT

L'AUSTÉRITÉ EST UN ÉCHEC

**L'AUSTÉRITÉ N'EST PAS
UNE SOLUTION**

